

ARABIA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « ARABIA SICAV » pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2019, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 5.848.939 DT et un résultat bénéficiaire de la période de 211.729 DT.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société ARABIA SICAV, comprenant le bilan au 31 Décembre 2019, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société ARABIA SICAV arrêtés au 31 Décembre 2019, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat des opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi liquidités représentent au 31 Décembre 2019, 18,04% de l'actif de la société ARABIA SICAV, soit 1,96% au-dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 31 janvier 2020

Le Commissaire aux Comptes :
FMBZ - KPMG TUNISIE
Emna RACHIKOU

BILAN
ARRETE AU 31/12/2019
(Exprimé en dinars)

<u>ACTIF</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	4 586 304	4 599 060
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	3 927 906	3 998 850
b- Obligations et valeurs assimilées	658 397	600 210
AC2- Placements monétaires et disponibilités	1 055 041	1 040 870
a- Placements monétaires	-	-
b- Disponibilités	1 055 041	1 040 870
AC3- Créances d'exploitation	207 594	189 106
AC4- Autres actifs	-	-
TOTAL ACTIF	5 848 939	5 829 035
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	11 412	11 318
PA2- Autres créditeurs divers	62 657	74 527
TOTAL PASSIF	74 068	85 845
<u>ACTIF NET</u>		
CP1- Capital	5 646 394	5 666 409
CP2- Sommes distribuables	128 477	76 781
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	68	93
b- Sommes distribuables de l'exercice	128 409	76 688
ACTIF NET	5 774 871	5 743 190
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	5 848 939	5 829 035

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2019
(Exprimé en dinars)

	<u>Du</u> 01/10/2019 <u>Au</u> 31/12/2019	<u>Du</u> 01/01/2019 <u>Au</u> 31/12/2019	<u>Du</u> 01/10/2018 <u>Au</u> 31/12/2018	<u>Du</u> 01/01/2018 <u>Au</u> 31/12/2018
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	10 964	179 170	6 866	133 014
a- Dividendes	-	137 497	-	111 719
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	10 964	41 674	6 866	21 296
PR 2- Revenus des placements monétaires	15 786	52 125	16 209	52 307
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	26 750	231 295	23 074	185 321
CH 1- Charges de gestion des placements	17 875	71 525	18 517	75 929
REVENU NET DES PLACEMENTS	8 875	159 770	4 558	109 392
PR 3- Autres produits	630	7 947	727	9 124
CH 2- Autres charges	9 564	39 284	9 992	41 831
RESULTAT D'EXPLOITATION	(58)	128 433	(4 707)	76 686
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	(87)	(24)	-	2
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	(145)	128 409	(4 707)	76 688
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	87	24	-	(2)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	335 745	(151 946)	3 278	15 214
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	71 672	244 503	(206 318)	58 813
Frais de négociation de titres	(2 950)	(9 261)	(4 459)	(14 731)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	404 409	211 729	(212 206)	135 982

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2019

	<u>Du</u> <u>01/10/2019</u> <u>Au</u> <u>31/12/2019</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2019</u> <u>Au</u> <u>31/12/2019</u>	<u>Du</u> <u>01/10/2018</u> <u>Au</u> <u>31/12/2018</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2018</u> <u>Au</u> <u>31/12/2018</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u> <u>RESULTANT DES OPERATIONS</u> <u>D'EXPLOITATION</u>				
a- Résultat d 'Exploitation	(58)	128 433	(4 707)	76 686
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	335 745	(151 946)	3 278	15 214
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	71 672	244 503	(206 318)	58 813
d- Frais de négociation de titres	(2 950)	(9 261)	(4 459)	(14 731)
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-	(75 313)	-	(54 607)
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>				
a- Souscriptions				
Capital	-	-	-	60
Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	35
Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	3
Droits d'entré	-	-	-	1
b- Rachats				
Capital	(3 753)	(107 211)	-	(6 649)
Régularisation des sommes non distribuables	167	3 901	-	(107)
Régularisation des sommes distribuables	(87)	(1 425)	-	(65)
Droit de sortie	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	400 736	31 681	(212 206)	74 652
AN 4- <u>ACTIF NET</u>				
a- en début de période	5 374 135	5 743 190	5 955 396	5 668 538
b- en fin de période	5 774 871	5 774 871	5 743 190	5 743 190
AN 5- NOMBRE D' ACTIONS				
a- en début de période	91 957	93 666	93 666	93 776
b- en fin de période	91 895	91 895	93 666	93 666
VALEUR LIQUIDATIVE	62,842	62,842	61,316	61,316
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	7,53%	3,83%	(3,56%)	2,40%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2019

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

ARABIA SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte et de distribution régie par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001.

ARABIA SICAV est gérée par l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS.

L'ARAB TUNISIAN BANK est désigné dépositaire de la SICAV

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation, les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3-2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2019 à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2019 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs Valeurs Liquidatives au 31/12/2019

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3-3 EVALUATION DES PLACEMENTS EN OBLIGATIONS

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leurs comptabilisations initiales :

- à la valeur du marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente.
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constituent une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 31 Décembre 2019 au coût amorti.

3-4 EVALUATION DES PLACEMENTS MONETAIRES

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3-5 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1- Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 4586304 DT contre 4 599 060 DT au 31/12/2018, et se détaille ainsi :

DESIGNATION DU TITRE	Nombre/Titre	Coût d'acquisition	Val au 31/12/2019	% ACTIF	% Capital
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:		4 323 655	3 927 906	67,16%	
<u>Actions et droits rattachés :</u>		<u>4 068 929</u>	<u>3 646 916</u>	<u>62,35%</u>	
ATL NS 19	130 000	271 300	250 900	4,29%	0,52%
BIAT	100	9 769	11 479	0,20%	0,00%
CEREALIS	26 892	111 162	171 329	2,93%	0,55%
CIMENT DE BIZERTE	254 898	964 304	469 012	8,02%	0,58%
LANDOR	35 642	307 528	278 435	4,76%	0,74%
MONOPRIX	48 000	596 339	383 232	6,55%	0,24%
PGH	15 358	192 798	201 497	3,45%	0,01%
SAH	34 000	326 860	402 832	6,89%	0,06%
SANIMED	10 155	19 461	18 787	0,32%	0,02%
MEUBLE INTERIEUR	18 593	87 894	73 442	1,26%	0,40%
SFBT	14 000	233 541	266 826	4,56%	0,01%
SOTEMAIL	132 894	297 909	385 393	6,59%	0,51%
SOTUVER	10 000	70 974	84 270	1,44%	0,04%
TELNET	18 000	152 247	167 652	2,87%	0,16%
TPR	34 000	116 029	161 704	2,76%	0,07%
TUVAL	17 925	286 471	296 784	5,07%	0,45%
UNIMED	2 450	24 343	23 341	0,40%	0,01%
<u>Titre OPCVM</u>		<u>254 727</u>	<u>280 991</u>	<u>4,80%</u>	
FCP MOUASSASSET	253	254 727	280 991	4,80%	0,63%
OBLIGATIONS DE SOCIETES:		627 200	658 397	11,26%	
ATB SUB 2017	3 000	270 000	286 869	4,90%	0,60%
ATB 2007/1 CAT D	3 600	187 200	195 962	3,35%	0,72%
ATL 2014/3	500	10 000	10 543	0,18%	0,13%
ATL 2015/2 C	500	40 000	42 106	0,72%	0,07%
UIB 2011	6 000	120 000	122 917	2,10%	1,20%
TOTAL		4 950 855	4 586 304	78,41%	

AC2- Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2019 à 1 055 041 DT contre 1 040 870 DT au 31-12-2018, et se détaille ainsi :

	31/12/2019	31/12/2018
Disponibilités	1 055 041	1 040 870
TOTAL	1 055 041	1 040 870

AC3- Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
Vente Actions	207 113	186 533
Retenue à la source/achat Obligations	481	2 573
Créance CDS Billets de trésorerie	170 000	198 333
Provision /créance CDS	(170 000)	(198 333)
TOTAL	207 594	189 106

PA1- Opérateurs créditeurs

Cette rubrique renferme la rémunération à payer au gestionnaire et au dépositaire et se détaille ainsi :

	31/12/2019	31/12/2018
Rémunération à payer au gestionnaire	5 461	5 368
Rémunération à payer au dépositaire	5 950	5 950
TOTAL	11 412	11 318

PA2- Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 62 657 DT au 31-12-2019 contre 74 527 DT au 31-12-2018 et se détaille ainsi :

	31/12/2019	31/12/2018
Achat Actions	14 753	26 639
Frais transactions	-	191
Redevance CMF	459	451
Honoraires Commissaires aux comptes	14 235	14 235
Frais publications	600	593
Jetons de présence	15 000	15 000
Retenue à la source	1 807	1 496
TCL	111	229
Dividendes à payer	14 556	14 556
Divers	1 136	1 136
TOTAL	62 657	74 527

CP1- Le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 4^{ième} trimestre de l'exercice 2019 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 30/09/2019</u>	
Montant	5 245 513
Nombre de titres	91 957
Nombre d'actionnaires	21

<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	-
Nombre de titres émis	-
Nombre d'actionnaires nouveaux	-

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(3 753)
Nombre de titres rachetés	62
Nombre d'actionnaires sortants	1

<u>Autres effets /capital</u>	
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	71 672
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	335 745
Régularisation des sommes non distribuables	167
Frais de négociation de titre	(2 950)
droit d'entrée	-

<u>Capital au 31/12/2019</u>	
Montant	5 646 394
Nombre de titres	91 895
Nombre d'actionnaires	20

CP2- Sommes distribuables

	Du 01/01/2019	Du 01/01/2018
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Sommes distribuables de l'exercice	128 409	76 688
Sommes distribuables des exercices antérieurs	68	93
Sommes distribuables	128 477	76 781

PR1- Revenus du portefeuille-titres

Du 01-01-2019 au 31-12-2019, les revenus du portefeuille -titres s'élèvent à 179 170 DT contre 133 014 DT du 01-01-2018 au 31-12-2018;

	Du 01/10/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/10/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Revenus des Actions	-	137 497	-	111 719
Revenus des obligations	10 964	41 674	6 866	21 296
TOTAL	10 964	179 170	6 866	133 014

PR2- Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 52 125 DT du 01-01-2019 au 31-12-2019 et se détaillent comme suit:

	Du 01/10/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/10/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Intérêts sur comptes de dépôts	15 786	52 125	16 209	52 307
TOTAL	15 786	52 125	16209	52 307

PR3- AUTRES PRODUITS

Cette rubrique renferme des intérêts perçus sur un placement en Billets de Trésorerie dont l'encours s'élève au 31-12-2019 à 170000 DT provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS, emprunteur et ARABIA SICAV.

Selon cette convention, des intérêts seront perçus à partir de l'exercice 2009.

Le principal a commencé à être remboursé depuis l'exercice 2011.

Au cours du 4^{ième} trimestre de l'exercice 2019, ARABIA SICAV a perçu 630 DT d'intérêts.

CH1-	Charges de gestion des Placements	Du 01/10/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/10/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Rémunération du gestionnaire					
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.					
	La rémunération de l'AFC	16 375	65 574	17006	69 979

Rémunération du dépositaire

La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 5 000 D HT par an en vertu de l'avenant à la convention de dépositaire signée en date du 26 décembre 2014

	La rémunération de l'ATB	1 500	5 950	1511	5 950
TOTAL		17 875	71 525	18517	75 929

CH2- AUTRES CHARGES

Les autres charges se détaillent ainsi :

Désignation	Du 01/10/2019	Du 01/01/2019	Du 01/10/2018	Du 01/01/2018
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Au 31/12/2018
Redevance CMF	1 376	5 510	1 429	5 880
Commissaire aux comptes	3 588	15 750	3 588	15 648
Publicité et publication	612	1 507	302	1 296
Services bancaires	13	43	13	37
Timbre fiscal	3	13	2	15
Jetons de présence	3 741	15 000	4 389	17 503
TCL	230	1 261	270	1 451
Autres Impôts	-	200	-	-
TOTAL	9 564	39 284	9992	41 831

5- AUTRES INFORMATIONS	31/12/2019	31/12/2018
Données par actions		
Revenus des placements	2,517	1,979
Charges de gestion des placements	0,778	0,811
Revenu net des placements	1,739	1,168
Autres charges	0,427	0,447
Autres produits	0,086	0,097
Résultat d'exploitation	1,398	0,819
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000
Sommes distribuables de la période	1,398	0,819
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)	0,000	0,000
Frais de négociation de titres	(0,101)	(0,157)
Variation des plus ou moins-values potentielles /Titres	(1,653)	0,162
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	2,661	0,628
Résultat net de la période	2,305	1,452
Nombre d'Actions	91 895	93 666
Valeur liquidative	62,842	61,316